

Communiqué de presse



Paris, Le 15 novembre 2024

Contrainte et régulation à l'installation pour les jeunes médecins : de fausses solutions aux effets pervers

Face aux propositions coercitives multiples, les représentants des médecins réaffirment leur ferme opposition à toute forme de régulation ou de contrainte à l'installation.

La mise en place d'un service sanitaire obligatoire pour les jeunes médecins évoqué par Madame DARRIEUSSECQ, ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins au micro de France Info, la régulation à l'installation prônée dans la nouvelle proposition de loi transpartisane du député Guillaume GAROT, ainsi que dans le rapport sur les inégalités territoriales d'accès aux soins du sénateur Bruno ROJOUAN ne résoudront en rien les problématiques d'accès aux soins.

Dans un contexte de pénurie numérique nationale de médecins, ces mesures, déjà prouvées inefficaces à l'étranger, ne répondent pas aux véritables causes des inégalités d'accès aux soins sur le territoire et se révéleront contre-productives pour le système de santé. Elles détourneront les jeunes médecins vers d'autres modes d'exercice, voire les inciteront à quitter le territoire, ou l'exercice de leur profession.

Pour une médecine de qualité au service des patients

Le suivi médical et la relation de confiance entre médecins et patient-es sont au cœur de la Médecine. Imposer une installation temporaire à des jeunes médecins nouvellement diplômé-es et les moins expérimenté-es, ne permet pas de garantir la continuité et la qualité des soins attendues par les patient-es. La Médecine nécessite un engagement de suivi sur le long terme.

Une perte de chance injustifiée

À l'heure où 87% du territoire est classé en zone sous-dotée, il est illusoire de penser qu'il existe encore en France des territoires sur-dotés. Ajouter une contrainte supplémentaire à l'installation reviendrait à priver certaines communes de nouvelles installations alors même que les difficultés d'accès aux soins se font ressentir sur l'ensemble du territoire national du fait de la pénurie médicale touchant particulièrement la médecine de ville.

Des propositions alternatives concrètes

S'il n'existe pas une solution unique pour résoudre cette problématique complexe, il est urgent d'agir sur les déterminants à l'installation et sur les contraintes de l'exercice pour améliorer la réponse aux besoins de santé.

Au-delà des mesures d'affichage, l'action politique doit se fonder sur des données factuelles

Les données issues de la littérature internationale sont claires : seuls l'accompagnement, l'ancrage dès la formation et l'amélioration des conditions de travail permettront de répondre aux défis de l'accès aux soins.

Contacts presse

Bastien BAILLEUL | Président de l'ISNAR-IMG | 06 73 07 53 01

Killian L'HELGOUARC'H | Président de l'ISNI | 06 50 67 39 32

Lucas POITTEVIN | Président de l'ANEMF | 06 50 38 64 94

Anne-Lise VILLET | Attachée de presse ReAGJIR | 06 28 47 30 01

Pauline SAINT-MARTIN | Attachée de presse ReAGJIR | 06 83 00 57 40

Agnès GIANNOTTI | Présidente MG France | 06 76 17 47 01

Mélanie RICA-HENRY | Présidente de Médecins Pour Demain | 06 87 58 16 35

Emmanuel LOEB | Président de Jeunes Médecins | 06 50 93 64 60

Patricia LEFEBURE | Présidente de la FMF | 06 07 65 28 72

Sophie BAUER | Présidente du SML | 06 11 07 82 75

Jérôme MARTY | Président de l'UFML-S | 06 84 80 94 26

Patrick GASSER | Président d'Avenir Spé Le Bloc | 06 10 27 77 67

Franck DEVULDER | Président de la CSMF | 06 14 09 64 56